

MODERN SLAVERY STATEMENT

Cette déclaration est faite conformément à l'article 54 de la Loi sur l'esclavage moderne de 2015 du Royaume-Uni et constitue la déclaration de CIVADIS sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. Elle est amenée à évoluer de manière continue.

L'esclavage moderne est un crime et une violation des droits humains fondamentaux. Il prend diverses formes, telles que l'esclavage, la servitude, le travail forcé et obligatoire et la traite des êtres humains, qui ont toutes en commun la privation de liberté d'une personne par une autre afin de l'exploiter à des fins personnelles ou commerciales.

Nous sommes déterminés à contribuer à la lutte contre l'esclavage et la traite des êtres humains et, à notre niveau, nous souhaitons être exemplaires et vigilants dans nos pratiques quotidiennes.

Notre déclaration sur la Loi sur l'Esclavage Moderne

CIVADIS a pris des mesures pour s'assurer que l'esclavage et le trafic d'êtres humains ne se produisent dans aucune partie de ses activités ni dans le chef de ses fournisseurs.

Notre structure

CIVADIS est une société anonyme constituée en Belgique.

CIVADIS respecte les principes repris par le droit international visant la protection des Droits de l'Homme, l'interdiction de l'esclavage, du travail forcé et du travail des enfants.

Ces principes font partie de nos valeurs et de notre éthique.

Nos procédures/mesures

CIVADIS dispose de différentes mesures pour faire face au risque d'esclavage moderne :

- Des règlements de travail respectant les législations des pays où notre personnel est occupé pour encadrer les conditions de travail, s'assurer du respect de l'égalité homme-femme, veiller au bien-être au travail ;
- Un code de conduite pour les fournisseurs externes et des conditions générales d'achat imposant à nos fournisseurs de respecter les principes contenus dans la Déclaration des Droits de l'Homme et de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi, ainsi que les principes directeurs de l'OCDE et des Nations Unies

Notre métier et les chaînes d'approvisionnement : évaluation et gestion des risques

Notre entreprise fait largement appel à des personnes professionnellement qualifiées employées directement par CIVADIS. Nous veillons à assurer, en matière de ressources humaines, un traitement équitable de nos employés.

Nos fournisseurs sont principalement des entreprises basées dans l'Union européenne, aux Etats Unis et au Royaume Uni dans des secteurs à faible risque (tels que les services professionnels). CIVADIS a mis en place un processus de surveillance et de diligence raisonnable pour évaluer régulièrement les risques liés à ces fournisseurs, compte tenu de leur importance pour nos activités et le service à nos clients.

Nos formations à la disposition de notre personnel

CIVADIS s'engage à garantir que tous ses collaborateurs soient conscients des risques d'esclavage moderne et de traite des êtres humains au sein de notre entreprise et de notre chaîne d'approvisionnement. Pour y parvenir, nous avons mis en œuvre un programme d'intégration obligatoire pour tous les nouveaux arrivants, qui comprend notre code de conduite et des réglementations clés, où le sujet de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains est abordé. Cela garantit que tous les nouveaux collaborateurs comprennent dès le départ notre engagement envers des pratiques éthiques. Des sessions supplémentaires spécifiques pourraient être organisées pour les fonctions plus exposées afin de maintenir un niveau élevé de sensibilisation dans l'ensemble de l'organisation.

CIVADIS vise à favoriser une culture de vigilance et de responsabilité, en garantissant que tous les collaborateurs sont habilités à identifier et à traiter les risques d'esclavage moderne et de traite des êtres humains.